

Acte 1 : Introduction

J'ai mis en vente mon véhicule sur internet sur des sites tout ce qu'il y a de plus classique. Je reçois des appels plus ou moins sérieux et un matin dans ma boîte mail je trouve un courrier d'une personne qui se dit être intéressée par mon véhicule.

Acte 2 : Le résident monégasque

Dans le mail, cette personne se présente comme étant résident monégasque et négociant en cacao. Ce monsieur m'indique qu'il souhaite offrir ce véhicule à sa femme qui a son anniversaire dans 2 semaines. Il précise d'entrée de jeux que le règlement se ferait par virement et qu'il faudrait livrer la voiture à Monaco. En lisant le mail, j'éclate de rire, je le montre à mes collègues et s'en suit une demi-heure de franche rigolade sur le sujet : qui est le couillon de pote qui me fait cette blague...

Acte 3 : Point de couillon de pote

Après cette demi-heure productive, je regarde à nouveau le mail et voit le numéro de téléphone après le nom de la personne. Il s'agit d'un numéro de portable avec un indicatif Côte d'Ivoire. Bon, je me dis appelons pour voir qui est à l'origine de ce canular. Je tombe sur la dite personne, qui me confirme qu'elle souhaite avoir des éléments complémentaires et des photos. Un peu surpris, je me dis que bon après tout pourquoi pas et je lui envoie les éléments par mail.

Acte 4 : L'intéressé l'est vraiment

Une demi-heure plus tard, il me rappelle, me dit que ça l'intéresse, discute un peu le prix et nous tombons d'accord. Le truc étant tout de même un peu bizarre, je rédige un contrat de vente dans lequel je stipule les conditions : (virement sur mon compte et virement uniquement, à réception du virement je le recontacte, on fixe une date et il viens récupérer la caisse). Je trouve d'ailleurs ces conditions inacceptables pour un acheteur. Je lui faxe le contrat avec mon RIB, il me le retourne signé et me dit que tout est OK qu'il contacte sa banque pour le virement.

Acte 5 : Les amis c'est utile

Je raconte l'histoire rocambolesque à un ami le soir même. Le lendemain, il me rappelle affolé : il me dit qu'il vient de déjeuner avec quelqu'un à qui il est arrivé une histoire étrangement similaire et que c'était une arnaque... Il me donne les coordonnées de cette personne, je l'appelle et il m'explique ceci : mise en vente de sa voiture, contact par mail (nom et métier de l'acheteur différents du mien, numéros de tel à Monaco, etc). Il m'explique qu'ils s'étaient mis d'accord avec l'acheteur qui l'avait appelé quelques jours après pour lui dire que le virement devait être arrivé et qu'il souhaitait venir prendre la voiture. Le vendeur avait alors regardé son compte en banque sur internet, un jeudi, le compte était effectivement crédité de la somme. Mais là coup de théâtre, sa banque l'a appelé pour lui dire qu'ils avaient bien enregistré le chèque qu'il avait envoyé, le chèque mais quel chèque ???

Acte 6 : La mécanique

En fait au lieu de faire un virement, l'acheteur a envoyé un chèque à la banque du vendeur avec au dos le RIB et une signature imitée (copiée sur le fax de l'accord de vente) et la banque l'avait endossé comme s'il l'avait remis lui-même. Rappel : nous sommes un jeudi et ce n'est pas un hasard, avec le week end la date de valeur du chèque sera 5 jours plus tard, le temps qu'il passe par les circuits de vérification, et qu'il soit rejeté car volé ou sans provision... L'acheteur récupère la caisse le week end, il part avec les papiers, la carte grise, les certificats de cession et tout et disparaît dans la nature. Quelques jours plus tard, le vendeur se retrouve avec l'encaissement annulé et sans voiture...

Acte 7 : Epilogue tentative 1

Heureusement pour ce vendeur, sa banque l'a appelé et du coup ils ont sorti le chèque du circuit avant qu'il parte de l'agence : bilan, je vous le donne en mille : chèque bidon !!! Le vendeur appelle le pseudo acheteur, lui dit qu'il n'accepte pas les chèques volés et l'affaire est close. Sur ce la banque fait son enquête et découvre que près de 30 véhicules ont été volés de cette manière ces derniers mois.

Acte 8 : Retour à mon cas

Méfiant depuis le début mais là carrément à l'affût, je préviens ma banque de bloquer tout chèque entrant. Je rappelle mon acheteur qui n'a pas donné de signes de vie depuis quelques jours, le virement se faisant attendre. Je lui somme de me fournir dans la journée des éléments factuels me prouvant que le virement a été émis depuis sa banque (RIB émetteur, banque et agence, copie de son passeport), il me dit aucun problème et il ne se passe ... rien. Je le rappelle, il me dit OK, et toujours rien. Je le rappelle le soir et lui dit que je remets la voiture en vente, salutations distinguées etc. A ce moment là, je suis certain que c'est la même arnaque que ci-dessus étant donné qu'il est bien incapable de me fournir les éléments et qu'il doit probablement attendre des directives d'au-dessus, je le sens un peu fébrile au téléphone. Affaire classée ?

Acte 9 : Je vends la voiture

Je vends la voiture à un mec normal, tout se passe bien.

Acte 10 : L'exilé anglais

Je reçois un mail d'une personne se disant intéressée par la voiture, il est en Angleterre (portable bien entendu) et souhaite acheter le véhicule pour sa femme qui est à Paris... Bon ça suffit maintenant les comiques, je lui dis qu'elle est vendue, je suis persuadé que c'est encore une fois le même réseau...

Acte 11 : le come back du résident monégasque

Un certain nombre de jours s'écourent depuis ma dernière conversation avec l'acheteur monégasque, la voiture est partie d'ailleurs et tout d'un coup (un jeudi comme par hasard), il me rappelle pour me dire que le virement est fait !!! Je regarde mes comptes en ligne : crédité du montant, je lui dis que la voiture n'est plus là et que je dois bloquer le chèque pour le détruire. J'appelle la banque : le chèque a été endossé par une autre agence, il a vu que j'étais méfiant (je lui avais dit dès le début que ma banque bloquerait les chèques et que j'attendais un virement exclusivement). La banque appelle l'agence en question, le chèque est sorti du circuit (attention c'est dans la journée ou jamais, après il part), il est au nom d'une personne dont je n'ai jamais entendu parler... pas de doute c'est le même coup.

Acte 12 : Epilogue

Méfiez-vous, c'est plutôt bien rodé si l'on est pas très attentif et visiblement certains se sont fait piéger. Les caractéristiques des interlocuteurs (l'anglais et le monégasque y répondaient) sont les suivantes : numéros à l'étranger, messageries de portable sans message nominatif (ils utilisent plusieurs noms selon les dossiers), ne se présentent jamais lorsqu'ils décrochent le téléphone, sont fébriles lorsqu'on les sort du schéma classique et lorsqu'on les secoue un peu. Il s'agit visiblement d'un réseau d'ivoiriens avec des ramifications en France... Faites passer l'info autour de vous, ça peut éviter des drames car ce n'est pas l'assureur du véhicule qui va rembourser et la banque non plus, en clair c'est le vendeur qui éponge...